



FACULTÉ DE
DROIT

C3RD

CENTRE DE RECHERCHE SUR
LES RELATIONS ENTRE
LES RISQUES ET LE DROIT

En partenariat avec



Commission
Recherche UCL



Vendredi 15 mars 2019

JOURNÉE D'ÉTUDE « AUDITION ET DISCERNEMENT DE L'ENFANT DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES »



8h30 > 17h30 / Amphithéâtre RS30 /
Faculté de Droit / 58 rue du Port / LILLE

Organisateur : Chaire « Droits et intérêt
supérieur de l'enfant »

Participation éligible au titre de la formation
continue des magistrats et des avocats

Informations et inscriptions :
www.fld-lille.fr/recherche/colloques

/ LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE /

PROGRAMME

8h30 - 8h45 Accueil des participants et du public

8h45 - 9h15 Mots d'accueil

Préambule :

PRESENTATION DU PROJET DE RECHERCHE « AUDITION ET DISCERNEMENT DE L'ENFANT DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES »

9h15 - 10h30 - Objectifs et axes de recherche
- Etude du cadre applicable à l'audition de l'enfant par le juge aux affaires familiales

Recueil et analyse des conventions relatives à l'audition de l'enfant

Réalisation et analyse des entretiens avec les juges aux affaires familiales

Première partie :

L'ACCES DE L'ENFANT A SON AUDITION PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

10h45 - 12h15 *I- La capacité de discernement de l'enfant : condition juridique d'accès de l'enfant à son audition par le juge aux affaires familiales*

Les difficultés tenant à l'évaluation du discernement de l'enfant : le point de vue du magistrat

Les difficultés tenant à l'évaluation du discernement de l'enfant : le point de vue du psychologue

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'évaluation du discernement de l'enfant

13h30 - 14h15 *II- L'information de l'enfant et la demande en vue de son audition : conditions matérielles d'accès de l'enfant à son audition par le juge aux affaires familiales*

Les difficultés identifiées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'information de l'enfant et la demande d'audition

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'information de l'enfant et la demande d'audition

Deuxième partie :

LA REALISATION DE L'AUDITION DE L'ENFANT PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

14h15 - 15h15 *I- L'accompagnement de l'enfant par un avocat*

Le rôle de l'avocat auprès de l'enfant auditionné par le juge aux affaires familiales

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'accompagnement de l'enfant par un avocat

15h30 - 17h *II- Le déroulement de l'entretien du juge avec l'enfant*

La pratique de l'audition de l'enfant par le juge aux affaires familiales

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur la conduite de l'entretien avec l'enfant

17h - 17h30 *Conclusions*

Cette journée de clôture du projet de recherche « Audition et discernement de l'enfant devant le juge aux affaires familiales » vise à présenter les recherches réalisées durant deux ans par des chercheurs en droit, en psychologie, en éthique et en économie de la famille. Elle va permettre la restitution des travaux menés par l'équipe de recherche, notamment en matière de collecte et d'analyse des données de terrain. Il s'agit également de présenter les 55 recommandations formulées par l'équipe de recherche dans le but d'améliorer la participation de l'enfant aux décisions judiciaires familiales le concernant, dans le respect de sa parole et de son intérêt supérieur.

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Blandine MALLEVAEY, Docteur en droit privé et sciences criminelles, est Maître de conférences au sein de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, spécialisée en droit pénal, en droit de la famille et en droits de l'enfant. Elle est membre du C3RD et responsable de l'équipe de recherche « Vulnérabilités ». Elle est Titulaire depuis 2016 de la Chaire de recherche « Droits et intérêt supérieur de l'enfant », dans laquelle s'inscrit le projet de recherche « Audition et discernement de l'enfant devant le juge aux affaires familiales ». Sa thèse, soutenue en 2015, était consacrée à « L'audition du mineur dans le procès civil ». Dans le cadre de ses travaux de thèse, elle a déjà réalisé une enquête de terrain sur l'audition de l'enfant, auprès de juges aux affaires familiales mais aussi de 68 avocats. Depuis 2017, elle intervient au sein de la formation continue de l'Ecole Nationale de la Magistrature sur « La parole de l'enfant en justice ». Elle dirige le diplôme universitaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant et co-dirige le Master 2 Droit de la matière pénale de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille.

CHERCHEURS ASSOCIÉS AU PROJET

Maïté BRUNEL est Maître de conférences en psychologie sociale et justice au sein de l'Université de Lille. Elle fait partie du laboratoire PSITEC - EA 4072. Ses travaux portent sur l'entretien cognitif dans le cadre de l'audition des victimes et témoins de crimes et délits auprès d'adultes et des personnes vulnérables. Elle a collaboré à un projet de recherche ANR visant à mieux recueillir les témoignages d'enfants en justice. Elle est assistante du rédacteur en chef de la « Revue Européenne de Psychologie Appliquée ». Elle enseigne la psychologie sociale et est co-responsable de plusieurs unités d'enseignement dans le parcours Psychologie et Justice de l'Université de Lille.

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ est agrégée des facultés de droit et Professeur émérite de l'Université de Lille. Elle est Professeur à l'Université Catholique de Lille et membre de la Chaire « Droits et intérêt supérieur de l'enfant » et du C3RD. Au sein de la Faculté de Droit, elle est assesseure en charge de la politique scientifique et de la valorisation de la recherche. Elle a présidé la Commission de réforme du droit de la famille et a été membre du Haut conseil de la famille. Elle dirige l'« Encyclopédie Droit des personnes et de la famille » (Lamy) et est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés au droit de la famille et aux droits de l'enfant, notamment « Les droits de l'enfant » (PUF, 2018) ou « La séparation dans tous ses états » (Lamy, 2010). Elle fut l'auteur du rapport « Rénover le droit de la famille : Propositions pour un droit adapté aux réalités et aux aspirations de notre temps » (La Documentation française, 1999).

Léa JARDIN est Assistant doctorant en droit public au sein du C3RD et de la Chaire « Droits et intérêt supérieur de l'enfant » de l'Université Catholique de Lille et est membre de l'unité de recherche ETHICS - EA 7446. Elle est spécialisée en droit international public, en droits de l'homme et en droits de l'enfant. Sa thèse, dirigée par Julian FERNANDEZ (Université Paris II Panthéon-Assas) et par Blandine MALLEVAEY, porte sur « La protection des mineurs non accompagnés par le droit international et européen des droits de l'homme ».

Nathalie PRZYGODZKI-LIONET est Professeur de psychologie à l'Université de Lille et responsable du parcours de formation (Licence-Master) et du Master 2 en « Psychologie & Justice » à l'Université de Lille. Membre du laboratoire PSITEC - EA 4072, elle est responsable de l'équipe de recherche « Justice & Travail ». Ses travaux portent principalement sur les représentations de la dangerosité, les processus de jugement (jugement éthique, jugement moral, jugement pénal) et le sentiment de justice / d'injustice. Elle est l'auteur de « Psychologie et Justice - De l'enquête au jugement » (Dunod, 2012) et a co-écrit « Psychologie du jugement moral - Textes fondamentaux et concepts » (Dunod, 2013). Elle est également membre du Conseil scientifique de la revue « Les Cahiers de la Justice », co-éditée par l'Ecole Nationale de la Magistrature et les éditions Dalloz.

Nicolas VAILLANT, docteur HDR en économie, développe ses travaux de recherche empiriques en économie de la santé, du droit et de la famille. Il dirige ETHICS - EA 7446, unité de recherche pluridisciplinaire en éthique de l'Université Catholique de Lille. Il occupe également les fonctions de vice-Président vice-Recteur de l'Université Catholique de Lille et de vice-Recteur en charge du secteur santé-social.

ASSISTANTS DE RECHERCHE

Mélissa DAUBERSIES et **Mathilde MARCHAL** sont étudiantes en Master 2 Droit de la matière pénale au sein de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille. Elles ont été recrutées comme assistants de recherche durant les deux années de réalisation de la recherche « Audition et discernement de l'enfant devant le juge aux affaires familiales ».

AUTRES INTERVENANTS DE LA JOURNÉE

Josiane BIGOT est Magistrat honoraire. Elle a exercé notamment comme juge des enfants, juge aux affaires familiales, présidente de la cour d'Assises du Bas Rhin, et présidente de la chambre de la famille de la cour d'appel de Colmar. Elle a toujours été engagée dans la défense des droits des enfants et a été experte auprès du Conseil de l'Europe sur la question de la délinquance des mineurs, pour l'écriture de la convention de Lanzarote et des Lignes directrices d'une justice adaptée aux enfants. Engagée au niveau associatif, elle a notamment créé en 1990 l'association Themis pour l'accès aux droits des enfants, qu'elle préside toujours ainsi que la CNAPE, fédération des associations de protection de l'enfance. Elle a écrit « Des enfants sans voix ni lois » (Pygmalion, 2000) et « Madame le juge, racontez-nous la justice » (Themis, 2015).

Isabelle CLANET DIT LAMANIT est Avocat. Ancien secrétaire de la Conférence et ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau des Hauts-de-Seine, elle est aujourd'hui responsable du groupe mineurs du Barreau 92.

Jean-Luc VIAUX est docteur en psychologie, Professeur émérite de psychopathologie à l'Université de Rouen-Normandie, expert honoraire à la cour d'appel de Rouen et Président de l'Association Les Nids. Il a enseigné et collaboré au Centre de Droit de la Famille de Lyon dans les années 90, notamment sur la question de la parole de l'enfant dans le contentieux familial. Il a écrit sur les enfants du divorce : « L'enfant et le couple en crise » (Dunod, 2002) et sur la transmission de la parole des enfants : « Écrire au juge » (Dunod, 2001), ainsi que de nombreux articles consacrés à l'examen des enfants victimes et aux enfants pris dans les conflits parentaux.

Elsa KERAVEL est magistrat, ayant exercé les fonctions de juge des enfants depuis 2005. Elle est actuellement mise à disposition de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance depuis 2014. Elle dirige la session de formation continue sur « La parole de l'enfant en justice » de l'École Nationale de la Magistrature et est également chargée d'enseignement sur le site parisien de l'Université catholique de Lille sur « L'approche européenne et internationale du droit de l'enfant ». Elle a coordonné ou participé à la réalisation d'études au sein de l'ONPE telles que « Protection de l'enfant : les nouvelles dispositions issues de la loi du 14 mars 2016 », « L'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs », « Le projet pour l'enfant, état des lieux, enjeux organisationnels et pratiques », « Mineurs non accompagnés : quels besoins et quelles réponses ? », « Les besoins fondamentaux et leurs déclinaisons en protection de l'enfance », « Les aménagements de l'autorité parentale, délaissement et intérêt supérieur de l'enfant : état des lieux du cadre légal et de la jurisprudence ».

Karine Hoste est Avocat, membre de la commission mineurs du barreau de Lille

NOS PARTENAIRES

Cet événement a pu être réalisé grâce aux soutiens financiers de :

La Commission Recherche de l'Université Catholique de Lille



PROGRAMME DÉTAILLÉ

8h30 - 8h45 Accueil des participants et du public
Petit déjeuner offert par le Bureau International Catholique de l'enfance (BICE)

8h45 - 9h15 Mots d'accueil
- Ioannis PANOUSSIS, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille
- Valérie SAGANT, Directrice de la GIP Mission de recherche Droit et Justice

Préambule : PRESENTATION DU PROJET DE RECHERCHE « AUDITION ET DISCERNEMENT DE L'ENFANT DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES »

9h15 - 10h30 - Objectifs et axes de recherche
- Etude du cadre applicable à l'audition de l'enfant par le juge aux affaires familiales
Blandine MALLEVAEY, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Responsable scientifique de la recherche ADEJAF

Recueil et analyse des conventions relatives à l'audition de l'enfant

Mélissa DAUBERSIES et Mathilde MARCHAL, Etudiantes en Master 2 Droit de la matière pénale, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Assistantes de recherche ADEJAF

Réalisation et analyse des entretiens avec les juges aux affaires familiales

Léa JARDIN, Assistante doctorante, ETHICS - EA 7446 et Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

Echanges

10h30 - 10h45 Pause

Première partie : L'ACCES DE L'ENFANT A SON AUDITION PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

10h45 - 12h15 **I- La capacité de discernement de l'enfant : condition juridique d'accès de l'enfant à son audition par le juge aux affaires familiales**

Présidence de **Nathalie LIONET-PRZYGODZKI**, Professeur de psychologie, Université de Lille - Equipe Psychologie : interactions, temps, émotions, cognition, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

Les difficultés tenant à l'évaluation du discernement de l'enfant : le point de vue du magistrat

Josiane BIGOT, Magistrat honoraire

Les difficultés tenant à l'évaluation du discernement de l'enfant : le point de vue du psychologue

Jean-Luc VIAUX, Psychologue

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'évaluation du discernement de l'enfant

Blandine MALLEVAEY, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Responsable scientifique de la recherche ADEJAF

Echanges

12h15 - 13h30 Déjeuner

13h30 - 14h15

II- L'information de l'enfant et la demande en vue de son audition : conditions matérielles d'accès de l'enfant à son audition par le juge aux affaires familiales

Présidence de **Alicia MAZOUZ**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille

Les difficultés identifiées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'information de l'enfant et la demande d'audition

Léa JARDIN, Assistante doctorante, ETHICS - EA 7446 et Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'information de l'enfant et la demande d'audition

Blandine MALLEVAEY, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Responsable scientifique de la recherche ADEJAF

Echanges

Deuxième partie :

LA REALISATION DE L'AUDITION DE L'ENFANT PAR LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

14h15 - 15h15

I- L'accompagnement de l'enfant par un avocat

Présidence de **Lina WILLIATTE**, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Directrice du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Avocat au barreau de Lille

Le rôle de l'avocat auprès de l'enfant auditionné par le juge aux affaires familiales

- **Isabelle CLANET DIT LAMANIT**, Avocat au barreau des Hauts-de-Seine
- **Karine HOSTE**, Avocat au barreau de Lille

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur l'accompagnement de l'enfant par un avocat

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Professeur agrégé des Facultés de droit, Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

Echanges

15h15 - 15h30

Pause

15h30 - 17h

II- Le déroulement de l'entretien du juge avec l'enfant

Présidence de **Fabrice TOULIEUX**, Codirecteur du Master droits de l'enfant et des personnes vulnérables, Institut des Sciences de la famille, Université Catholique de Lyon

La pratique de l'audition de l'enfant par le juge aux affaires familiales

- **Josiane BIGOT**, Magistrat honoraire
- **Elsa KRAVEL**, Magistrat

Propositions formulées par l'équipe de recherche ADEJAF sur la conduite de l'entretien avec l'enfant

Maité BRUNEL, Maître de conférences en psychologie appliquée à la justice, Université Lille de Lille - Equipe Psychologie : interactions, temps, émotions, cognition, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

Echanges

17h - 17h30

Conclusions

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Professeur agrégé des Facultés de droit, Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit, Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille, Membre de l'équipe de recherche ADEJAF

17h30 - 19h

Cocktail de clôture

Informations pratiques



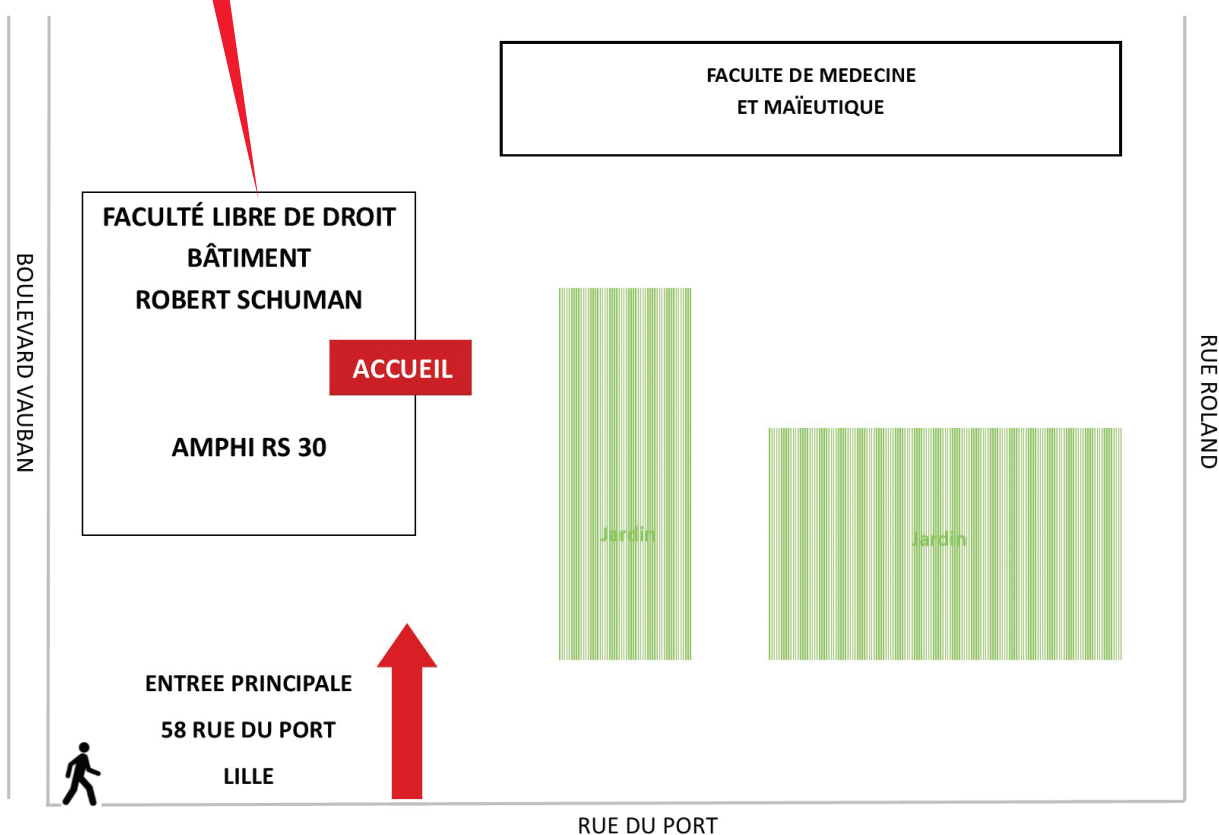
LIEU DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE :
Espace Robert Schuman,
58 rue du Port, Lille



Pour le déjeuner, nous vous proposons une formule à 23€ comprenant une entrée, un plat, un dessert et une boisson. Pour en profiter, rendez-vous sur la plateforme billetweb et commandez grâce au lien suivant : <https://www.billetweb.fr/dejeuner-journee-detude-c3rd>



Parking disponible sur demande par mail : C3RD@univ-catholille.fr



INFOS PRATIQUES :

Faculté de Droit
Université Catholique de Lille
58 rue du Port
59000 LILLE

INTERNET :

www.fld-lille.fr/recherche/colloques

CONTACT :

C3RD@univ-catholille.fr

LIEU DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE : Amphi RS30
Espace Robert Schuman, 58 rue du Port, Lille